



Nº 110

Le 23 mai 1990

UNE ÉTUDE SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN RÉVÈLE DES DÉBOUCHÉS POUR LES ENTREPRENEURS CANADIENS

Le ministre du Commerce international, M. John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui la diffusion d'une étude sur le marché américain de la construction parrainée conjointement par l'Association canadienne de la construction (ACC) et Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC). L'étude a été réalisée afin de sensibiliser l'industrie canadienne aux débouchés commerciaux qui s'offrent sur le marché américain.

Les auteurs de l'étude examinent les caractéristiques économiques et démographiques du marché américain de la construction ainsi que les conditions de la main-d'oeuvre et l'environnement fiscal.

M. Crosbie a déclaré : "Cette étude de marché fait partie d'un effort majeur au sein de notre ministère pour aider le secteur canadien des services à exporter vers les États-Unis. Nous savons qu'il y a d'importants débouchés pour les Canadiens aux États-Unis et notre programme de promotion commerciale dynamique comprend des initiatives comme celle-ci pour aider nos exportateurs".

Le président de l'ACC, M. John Halliwell, a abondé dans le même sens que M. Crosbie. "C'est là un excellent ouvrage de vulgarisation pour les entreprises canadiennes de construction qui veulent profiter des débouchés chez notre voisin du sud", a-t-il déclaré. "Nous espérons que les entrepreneurs canadiens tireront avantage du rapport."

Selon l'étude, le marché américain de la construction reste un réservoir lucratif et assez peu exploité dont le chiffre d'affaire annuel total atteint les 400 milliards de dollars US. Le rapport fait état d'un certain nombre de faits impressionnants au sujet des débouchés commerciaux potentiels qui attendent les entreprises canadiennes ouvertes au monde extérieur.

On y mentionne qu'il y a aux États-Unis quarante et une zones métropolitaines de plus d'un million d'habitants contre trois au Canada. On consacre dans le seul État de la Californie autant d'argent à la construction que dans l'ensemble du Canada. En outre, la construction et la rénovation des aéroports est un autre domaine de forte activité dans la construction aux États-Unis. Le rapport mentionne qu'il y a aux États-Unis plus d'aéroports que dans l'ensemble du reste du monde.

On peut lire plus loin dans le rapport que l'on prévoit une croissance spectaculaire des dépenses dans divers secteurs dans les années à venir. Sur le marché américain de la construction domiciliaire, les rénovations et la revitalisation engendrent pour le secteur de la construction des recettes d'environ 45 milliards de dollars par année, qui devraient continuer à croître. En outre, 50 programmes de transport en commun sont prévus ou en cours aux États-Unis à l'heure actuelle, représentant chacun environ un milliard de dollars pour le secteur de la construction.

A l'heure actuelle, il n'y a pas de droits de douane sur les services d'entrepreneur entre les deux pays. L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis renferme un certain nombre d'éléments favorables à l'industrie de la construction, dont l'assouplissement des procédures gouvernant l'accès temporaire du personnel commercial ainsi que l'accord d'étendre les principes de traitement national, de droit de présence commerciale et de droit d'établissement.

Le rapport conseille aux entrepreneurs canadiens de bien déterminer le créneau qu'ils choisissent de façon qu'il soit compatible avec leurs capacités financières, organisationnelles et technologiques. Ils encouragent aussi les entreprises canadiennes à envisager des coentreprises et des consortiums pour faciliter leurs premiers pas sur le marché américain.

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a aux États-Unis 28 bureaux de délégués commerciaux qui ont les moyens d'offrir de l'aide aux entreprises canadiennes qui veulent faire affaire dans ce pays.

On peut obtenir des exemplaires du rapport auprès de l'Association canadienne de la construction, 85, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1P 6A4. N° de téléphone: (613) 236-9455; n° de télécopieur: (613) 236-9526.

Pour de plus amples renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Le Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874